



## PROCÈS-VERBAL – 15 DÉCEMBRE 2017

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Procès-verbal des délibérations du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2017 à 12 heures (12h00), dans la salle du conseil située au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Étaient présents : Messieurs les conseillers : Grant MacKenzie, Sylvain Marinier, Marc Tassé et Daniel Charrette, madame la conseillère Chantal Gauthier formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Chalifoux.

Étaient absents : Messieurs les conseillers Frédéric Broué et Jean Léo Legault ainsi que monsieur Denis Savard, directeur général.

Était également présente: Me Louise Boivin, directrice du Service juridique et greffière.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

### MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption du règlement numéro 2018-AG-047 imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2018
2. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

**AG2017-12-18**

#### **Adoption du règlement numéro 2018-AG-047 imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2018**

ATTENDU QUE le conseil d'agglomération peut, en vertu de la Loi sur les cités et villes, de la Loi sur la fiscalité municipale et de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (LRQ, chapitre E-20.-001), imposer et prélever annuellement des taxes, tarifs et compensations pour payer les dépenses d'administration, les améliorations, les obligations et les emprunts contractés pour l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts ;

ATTENDU QUE le décret 1059-2005 du 9 novembre 2005, prévoit des dispositions spécifiques pour l'imposition des taxes, tarifs et compensations ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2017 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 12 décembre 2017 ;

Il est proposé par Daniel Charette, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts adopte le règlement numéro 2018-AG-047 imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2018.

**ADOPTÉE**

**Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.**

---

Le président de la séance,  
Monsieur Denis Chalifoux

---

La directrice du Service juridique et greffière,  
Me Louise Boivin